

APPEL A CANDIDATURES

1 CONSEILLER(ERE) EN ENVIRONNEMENT A1 APE (H/F) - CONTRACTUEL –
CDI DE REMPLACEMENT - TEMPS PLEIN

PROFIL :

1. être belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être belge ou citoyen ou non de l'Union européenne;
2. avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
3. jouir des droits civils et politiques;
4. être de bonnes conduite, vie et mœurs;
5. justifier de la possession de l'aptitude médicale exigée pour la fonction à exercer;
6. être âgé de 18 ans au moins;
7. Être obligatoirement dans les conditions APE ;
8. Le candidat doit être titulaire du diplôme de master orientation urbanistique Architecte, Ingénieur, ...)
9. réussir les épreuves de sélection ;
- 10 . Une expérience en apiculture est un atout.

L'agent doit satisfaire à la date de sa postulation aux conditions visées aux points 1 à 6.

L'agent doit satisfaire à la date de sa désignation aux conditions visées aux points 7 à 10.

CONTRAT :

Contrat de remplacement à durée indéterminée jusqu'à la rentrée en service de la personne remplacée.

Temps plein de jour (38h00/sem)

Échelle barémique de traitement A1 (Minimum: 22.032,79 € - Maximum: 34.226,06 €)

DESCRIPTION DE LA FONCTION :

Le conseiller en environnement a pour objectif d'intégrer le concept de développement durable dans les activités quotidiennes de la Ville en suscitant une réflexion nouvelle, systématique, globale et surtout à caractère préventif.

ACTIVITES :

- Sensibiliser les citoyens aux matières environnementales.
- Assurer la promotion de la politique environnementale de l'administration communale.
- Proposer des priorités d'action et une planification des actions à envisager (stratégie, montage de projets, recherche de partenariats et de financements).
- Améliorer ses connaissances en suivant les formations proposées en matière de gestion environnementale et législative.
- Informer la hiérarchie de la mise en œuvre, du déroulement et de l'évaluation de toutes les actions.

- Répondre aux demandes d'information des usagers.
- Organiser des évènements de sensibilisation divers (journée de l'arbre, ...).
- Rédiger des textes divers (actes administratifs, courriers, compte rendus, procès-verbaux, rapports aux instances décisionnelles, délibérations, ...).

POSITIONNELMENT, AUTONOMIE ET RESPONSABILITES :

Sous l'autorité de l'attaché spécifique de l'environnement.

Est autonome dans l'exécution des activités qui lui sont confiées par le responsable tout en respectant les délais d'exécution (mesure sur le résultat).

CONDITIONS D'ACCES :

Posséder un diplôme universitaire ou enseignement supérieur de type long à vocation environnementale ou posséder un diplôme d'études supérieures de type court avec au minimum 300 heures de formation dans le domaine environnemental (éco-conseiller).

EPREUVES :

- Examen 1 : examen écrit. Les candidats qui ont réussi la première épreuve (avec un minimum 50%) participeront à la seconde.
- Examen 2 : entretien devant jury.

Le candidat devra obtenir 50 % dans chacune des deux épreuves et 60 % au total.

CONTACT :

Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser votre candidature, votre CV, la copie de votre diplôme et un extrait du casier judiciaire 595 et 596.2, de moins de 3 mois, pour le **31/08/2022** :

- par courrier au service de la Gestion du personnel de la Ville de Châtelet, rue Gendebien, 55 à 6200 Châtelet

OU

- par courriel : recrutement@chatelet.be

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures électroniques devront être adressées uniquement à l'adresse mail mentionnée ci-dessus.

Il est également demandé au candidat d'indiquer en objet : « RECRUTEMENT CONSEILLER(ERE) EN ENVIRONNEMENT A1 APE »

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné. Elles ne seront conservées que durant la procédure de recrutement.